

LES DECISIONS DU COMITE DIRECTEUR DES 3 ET 4 FEVRIER 2025

PARIS, LE 4 FEVRIER 2025 – Le Comité Directeur de la Ligue Nationale de Rugby (LNR) qui s’est réuni ces deux derniers jours, a acté les décisions suivantes.

COMPETITIONS

○ **Point d’étape affluences**

Le Comité Directeur de la LNR a fait le point sur les affluences de la saison 2024/2025.

- Après 15 journées en TOP 14, l’affluence moyenne est de 15 429 spectateurs, en hausse de 7% par rapport à la saison dernière.
- Après 18 journées en PRO D2, l’affluence moyenne est de 5 582 spectateurs, en hausse de 9% par rapport à la saison dernière.

○ **In Extenso SUPERSEVENS 2025/2026**

La saison 2024/2025 de l’In Extenso SUPERSEVENS s’est terminée ce weekend par le succès des Baabaas Sevens dans le tournoi masculin et de l’AC Bobigny 93 Rugby Sevens dans le tournoi féminin, devant 15 000 spectateurs à Paris La Défense Arena.

Après une phase d’appel à candidatures, le Comité Directeur a sélectionné les 3 villes hôtes des étapes qualificatives de l’In Extenso SUPERSEVENS 2025/26 :

- Le weekend du 16 août 2025 à Mont-de-Marsan,
- Le weekend du 23 août 2025 à Dax,
- Le weekend du 30 août 2025 à Pau.

○ Programmation

Le Comité Directeur a validé la programmation des Access Matches :

- Access Match PRO D2 : dimanche 1^{er} juin à 15h
- Access Match TOP 14 : samedi 14 juin à 18h

Les deux rencontres seront diffusées sur les chaînes du groupe CANAL+

Par ailleurs, les horaires des matches des 22^{ème} et 24^{ème} journées de TOP 14 seront, à titre exceptionnel, communiqués respectivement les 14 avril et 5 mai, deux semaines avant leur déroulement (contre le délai normal de 3 semaines) afin :

- de prendre en compte les résultats des clubs français en quart de finale d'Investec Champions Cup et de Challenge Cup pour programmer leurs matches de la J22, qui se déroule le weekend précédent les demi-finales,
- puis de prendre en compte les résultats des clubs français en demi-finales pour programmer les matches de la J24, qui se déroule le weekend précédent les finales européennes.

● CENTRES DE FORMATION

○ Résultats de l'évaluation des centres de formation 2023/2024

Le Comité Directeur a acté les résultats de l'évaluation des centres de formation pour la saison 2023/2024.

Les chiffres clés :

- Au cours de la saison 2023/2024, 424 joueurs faisaient partie des centres de formation des clubs de TOP 14, dont 124 (29%) ont participé à au moins un match de championnat.
- 406 joueurs faisaient partie des centres de formation des clubs de PRO D2, dont 170 (42%) ont participé à au moins un match de championnat.
- Au cumul des deux divisions, 43% des joueurs sortis des centres de formation au terme de la saison 2023/2024 ont signé un premier contrat professionnel (96 joueurs sur 223).

Voici le classement des centres de formation, réalisé en tenant compte des critères suivants :

- L'efficacité sportive (50%)
 - o Le temps de jeu, les contrats professionnels signés à la sortie du centre de formation, les sélections
- L'efficacité scolaire (40%)
 - o Le niveau de la formation recherchée, le niveau de diplômes obtenus
- L'efficacité sportive et scolaire (10%)
 - o La durée du premier contrat professionnel obtenu et le niveau du diplôme obtenu

Le classement détermine la répartition du fonds de soutien aux centres de formation doté de 6,3 millions d'euros.

TOP 14

2023		2024	
1	STAP	8	STADE ROCHELAIS
2	ASVEL	9	PROTECTOR
3	AS	10	STADE NANTAIS
4	AVIGNON	11	USAP
5	STADE NANTAIS	12	SECTION PALAISEAU
6	RACING 92	13	STADE CAENNAIS
7	LOU HERRIC	14	SF PARIS

CRITÈRES D'ÉVALUATION

BLOC	CRITÈRE	POIDS	NOTE FINALE
BLOC A	EFFICACITÉ SPORTIVE	50%	50%
	Temps de jeu 50%		
	Contrats pros signés à la sortie du CDF 30%		
BLOC B	EFFICACITÉ SCOLAIRE	40%	40%
	Niveau de la formation recherchée 20%		
	Niveau de diplômes obtenus 80%		
BLOC C	EFFICACITÉ SPORTIVE & SCOLAIRE	10%	10%
	Durée du premier contrat et le niveau du diplôme obtenu		

PRO D2

CLASSEMENT
DES CENTRES DE FORMATION

	2023	2024
1		
2		
3		
4		
5		
5		
7		
8		
9		
10		
11		
12		
12		
14		

#PRO D2

CRITÈRES D'ÉVALUATION

BLOC A	Note finale
EFFICACITÉ SPORTIVE	50%
Temps de jeu 50%	
Contrats pros signés à la sortie du CDF 30%	
Sélections 20%	
BLOC B	
EFFICACITÉ SCOLAIRE	40%
Niveau de la formation recherchée 20%	
Niveau de diplômes obtenus 80%	
BLOC C	
EFFICACITÉ SPORTIVE & SCOLAIRE	10%
Durée du premier contrat et le niveau du diplôme obtenu	

Le Club promu (Stade Nivernais Rugby) et le Club ne disposant pas de Centre de Formation Agréé (US Dax Rugby Landes) lors de la saison 2023/2024 bénéficient du Montant Minimum Garanti. Le Club relégué en Nationale (Rouen Normandie Rugby) à l'issue de la saison précédente n'est pas évalué.

Règles de mutations 2025/2026

Calendrier des mutations validé pour la saison 2025/2026 :

- Période des mutations :
 - o clubs de TOP 14 et PRO D2 : du 1^{er} mai 2025 au 30 juin 2025 compris
 - o clubs promus / relégués / participant à l'Access match : du 1^{er} mai 2025 au 7 juillet 2025
- Joueurs supplémentaires : du 1^{er} juillet 2025 jusqu'au 31 janvier 2026 compris
- Joueurs additionnels : à compter de l'ouverture de la période des mutations et jusqu'au 31 janvier 2026 compris
- Joueurs sans club : à compter du 15 juillet 2025 jusqu'au 31 décembre 2025
Le nombre maximal de recrutements au titre de la période des joueurs « sans club » est fixé à deux par club, et ne pourra concerner des joueurs qui évoluaient déjà au sein du club lors de la saison N-1.
- Jokers médicaux : du 1^{er} juillet 2025 au 6 avril 2026 compris
 - o Date limite de blessure : jusqu'au dimanche de la dernière journée du Tournoi des 6 Nations compris
 - o Période de demande d'autorisation : du 1^{er} juillet 2025 au 31 mars 2026 compris

CONTACT PRESSE

Thibault Brugeron - thibault.brugeron@lnr.fr - 01 55 07 87 90